

RGPD : 5 erreurs à ne surtout pas faire !

Si vous exercez une activité en ligne et collectez les données personnelles de vos utilisateurs, vous connaissez forcément le RGPD. On vous éclaire sur quelques points essentiels à respecter !

RGPD

Qu'est-ce que c'est ?

Le « Règlement Général sur la Protection des Données » encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne. Il valorise des principes de :

Transparence

Consentement

Droit des personnes

Pour qui ?

Le RGPD concerne tous les professionnels, organismes et entreprises collectant des données personnelles de citoyens résidants dans l'Union Européenne.



ERREUR 2

VOULOIR COLLECTER TOUTES LES DONNÉES PERSONNELLES DE L'UTILISATEUR, "AU CAS OÙ"

Pour mener à bien vos actions de marketing et de communication, vous pensez que collecter toutes les informations de vos internautes vous sera utile ? Erreur ! Cela ne fera que complexifier votre base de données et votre travail de gestion !

QUE FAUT-IL FAIRE ?

- ✓ Collecter les informations dont vous avez réellement besoin pour atteindre vos objectifs
- ✓ Collecter les données qui peuvent être justifiées d'un point de vue légal et légitime au regard de l'activité professionnelle exercée.

ERREUR 1

NE FIXER AUCUNE RÈGLE

Pour mener à bien votre politique RGPD, vous devez vous organiser en interne pour traiter et sécuriser les données récoltées.

QUE FAUT-IL FAIRE ?

- ✓ Élire un délégué de la protection de la donnée
- ✓ Tenir un registre de traitement des données
- ✓ Sécuriser les données (en ligne et sur place : locaux, serveurs)
- ✓ Veiller à la bonne conformité du traitement des données

ERREUR 3

NE PAS COMMUNIQUER AUPRÈS DE VOS INTERNAUTES SUR VOTRE POLITIQUE DES DONNÉES

Pour ne pas être sanctionné par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), vous devez informer les utilisateurs de votre politique des données sur votre site internet et dans la pop-in spécifiques aux cookies !

- Elles doivent rester visibles, consultables et modifiables tout au long de la navigation de l'internaute
- Vous avez un site d'e-commerce ? Ajoutez-les dans vos conditions générales de vente

QUE FAUT-IL MENTIONNER ?

- ✓ Le nom, l'adresse, l'e-mail et les contacts de la structure (ou personne morale) qui collecte et stocke les données.
- ✓ La durée de conservation des informations
- ✓ La finalité et les objectifs de la collecte
- ✓ Les droits dont disposent les internautes
- ✓ Les démarches à suivre pour modifier/supprimer ces données

UN EXEMPLE ? SCANNEZ ICI



ERREUR 4

RÉCOLTER LES DONNÉES DE L'UTILISATEUR SANS SON CONSENTEMENT

Erreur fatale : c'est d'ailleurs ce qui a donné lieu au RGPD ! Si avant son instauration, les entreprises pouvaient enregistrer assez facilement les informations de l'internaute, ce temps est désormais révolu ! Pour traiter les données personnelles d'une personne, cette dernière doit donner son accord de manière explicite.

QUE FAUT-IL FAIRE ?

- ✓ Pour marquer le consentement de votre internaute sur le traitement de ses données personnelles, vous devez lui proposer une action comme cocher une case ou accepter les cookies.
- ✓ Le choix de l'internaute ne doit pas être influencé : la case ne doit pas être pré-cochée ni d'une couleur différente

POPIN D'AFFICHAGE DES COOKIES

1 L'internaute peut agir sur l'utilisation de ses données et :

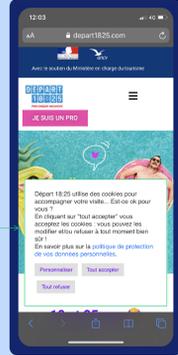
- Accepter
- Refuser
- Personnaliser

2 Il peut consulter la politique des données personnelles sur le site

EXEMPLE

3 Tout au long de sa navigation, un bouton "Gestion des cookies" lui permet de modifier son accord.

Gestion des cookies



ERREUR 5

CONSIDÉRER LE RGPD COMME UN FREIN AU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENTREPRISE

La mise en application du RGPD demande une rigueur et de l'organisation, au début ! Mais une fois votre collecte de données conforme, il s'agit d'un véritable levier de développement pour votre entreprise !

5 AVANTAGES DU RGPD

- ✓ Gagner en efficacité et en productivité
- ✓ Mieux connaître vos visiteurs et demandes de vos internautes
- ✓ Optimiser vos actions de marketing
- ✓ Renforcer le lien de confiance entre vous, vos clients et vos collaborateurs
- ✓ Valoriser votre image sérieuse et responsable

